

Évidemment, je sais que le ministre a d'autres responsabilités et d'autres urgences à régler. Peut-être que son orientation et son cadre de référence sont axés sur une autre région de notre pays. Cependant, je ne peux comprendre son attitude indifférente alors que, depuis 1969, le gouvernement ne cesse de répéter que l'élimination des inégalités régionales est un des piliers de sa politique. Je ne peux pas comprendre comment on peut justifier l'aggravation de ces inégalités dans la région atlantique en ce qui concerne le prix de base de l'énergie et les charges économiques qui en découlent.

Je doute que le ministre se soit montré parfaitement impartial devant les renseignements qu'il a déposés à la Chambre cet après-midi. Il a parlé assez longuement de l'inefficacité des moyens actuels de production d'électricité dans la région atlantique, mais n'a pas établi de rapport entre les unités ou l'échelle des unités dont il faut tenir compte, étant donné la taille de la population de cette région. L'une des choses qu'on a justement oubliées, c'est la consommation réelle de l'électricité dans les provinces atlantiques. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, le nombre de kilowatts-heure par usager est de 5.146; à Terre-Neuve, il est de 7.104; en Nouvelle-Écosse, de 5.633; au Nouveau-Brunswick, il est de 6.158 tandis que la moyenne canadienne s'établit à 8.170. Autrement dit, l'Île-du-Prince-Édouard consomme par personne à peu près les deux tiers de la moyenne de l'ensemble du Canada.

D'après ces chiffres, on peut voir que ce ne sont pas les provinces de l'Atlantique que le ministre devrait admonester au sujet de l'économie d'énergie, puisqu'à présent elles consomment moins en moyenne que les autres provinces. Il me semble que l'une des raisons c'est que la population a été immédiatement touchée par cette situation par suite de facteurs qui existaient déjà et qui se sont trouvés exacerbés par la crise de l'énergie.

Le prix anormalement élevé de l'électricité dans l'Île-du-Prince-Édouard et particulièrement à Charlottetown où le prix moyen par consommateur et par mois est de \$41.53—avant l'augmentation prévue pour bientôt—se compare défavorablement avec une ville de même importance en Ontario, où le coût mensuel moyen de l'électricité est de \$22.68 seulement. Je me préoccupe également de l'effet que cela peut avoir sur l'armature industrielle des provinces de l'Atlantique. Le député de Halifax s'est étendu sur ce sujet en faisant remarquer l'écart existant entre la politique énergétique actuelle à l'égard des provinces de l'Atlantique et les tentatives du gouvernement par l'entremise du MEER pour niveler les disparités régionales.

J'aimerais donner un exemple du genre de difficultés auxquelles se heurtent les provinces de l'Atlantique. Les industries de l'Île-du-Prince-Édouard qui exportent des produits de base, telles que les industries de transformation de la pomme de terre—sans doute l'industrie d'exportation la plus importante—s'inquiètent de l'effet qu'auront sur leur position concurrentielle les tarifs d'électricité plus élevés que partout ailleurs sur le continent. Une société de conserves alimentaires a indiqué qu'en janvier ses frais d'électricité étaient de \$35,000, alors que pour une société semblable ontarienne, ils n'auraient pas dépassé \$18,000. A ce problème viennent s'ajouter les frais supplémentaires de transport et de communications, du fait que l'île se trouve éloignée de ses marchés. L'attitude du gouvernement à l'égard de cette question est donc tout à fait illogique.

Dans son Bulletin de nouvelles de décembre 1975, l'APEC évoque toute la question des tarifs d'électricité dans les termes suivants:

Il est bien évident que les coûts plus élevés de l'énergie électrique dans la région sont la cause directe du déphasage persistant.

Franchement, monsieur l'Orateur, je suis consterné du peu d'intérêt manifesté par le ministre dans son discours

Energie

cet après-midi. A l'issue de ce discours, le député de Halifax lui a demandé en termes précis ce que le gouvernement comptait faire. Il est bien beau de parler d'établir un réseau électrique plus important ou de mettre en production une usine d'énergie nucléaire dans quatre ou cinq ans ou éventuellement de mettre en route le projet d'usine marémotrice de la Baie de Fundy lorsque les études et enquêtes seront terminées, mais les problèmes qui se posent maintenant aux gens de l'Atlantique et qui se reposeront demain s'accroissent de jour en jour. C'est en matière de coûts de l'électricité que la situation est la plus critique. Le ministre a reproché au député de Don Valley de ne pas être venu carrément au fait et de n'avoir proposé aucun remède. Le ministre oublie en quelque sorte qu'il est chargé de l'énergie, des mines et des ressources. Bon nombre de gens dans ma province souhaite qu'un autre portefeuille lui soit confié d'ici assez peu de temps.

● (1730)

M. Gillespie: Je citais sa déclaration. Il disait qu'il allait faire des propositions positives, mais je ne les ai pas entendues.

M. MacDonald (Egmont): Il a fait des propositions. En ne présentant rien de ferme, le ministre a montré qu'il était à court d'idées. Ceci est assez grave. Mais je m'inquiète surtout parce qu'il ne semble en aucune façon préoccupé par ce problème.

M. Gillespie: Lisez le compte rendu.

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, non seulement ai-je lu le compte rendu, mais, en plus, je me prépare à citer certaines des remarques que le ministre a faites auparavant.

M. Gillespie: Et comment cela? Le compte rendu d'aujourd'hui n'a pas encore été publié. Comment pouvez-vous l'avoir lu?

M. MacDonald (Egmont): Je ne citerai pas ce que le ministre a déclaré aujourd'hui. Peut-être nous dira-t-il pourquoi il n'a plus aujourd'hui la même opinion qu'hier? Mais j'arriverai à cela dans quelques instants.

J'aimerais parler des remarques gratuites qu'a faites le ministre à propos de la conservation de l'énergie. Il s'est montré bien hypocrite en accusant les provinces atlantiques de ne pas se préoccuper de ce problème. Il a dit que leur cœur n'y était pas. Je pourrais lui faire remarquer que la consommation d'énergie par habitant dans les provinces atlantiques est en moyenne inférieure à celle du reste du Canada. Nous sommes contraints de consommer moins. Ce qui m'inquiète, c'est l'attitude hypocrite du ministre.

Tout le monde sait qu'en 1974, c'est-à-dire après que les pays de l'OPEP eurent imposé leur embargo, tous les pays industrialisés, à l'exception du Canada, ont réduit leur consommation d'énergie. La nôtre a augmenté de 7,75 p. 100. Personne ne dément ces chiffres, et je n'ai pas entendu le ministre les réfuter. Il a parlé de leadership, de responsabilité en ce qui concerne la conservation de l'énergie, mais aucun gouvernement n'a moins manqué à ses responsabilités en ce domaine que le gouvernement qui siège en face de nous.

M. Stanfield: Bravo!

M. MacDonald (Egmont): Il a parlé de l'établissement de meilleures normes d'isolation, comme si les gouvernements provinciaux étaient seuls responsables en ce domaine. Où donc le ministre est-il allé? Oublie-t-il que son collègue, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) est responsable de la SCHL, qui est chargée d'établir ces normes?

S'il se préoccupe du fait que les normes d'isolation n'ont pas été appliquées dans les maisons construites dans notre